

Monsieur Jean-Pierre BLAZY Président Association Ville et Aéroport 66, Rue de Paris 95500 GONESSE

Paris, le

1 6 AVR. 2012

.../...

Monsieur le Président,

Par votre courrier du 28 février dernier, vous m'avez adressé le cahier d'acteurs "Quelle politique aéroportuaire pour la France après 2012 ?" publié à l'issue du colloque annuel de l'association « Ville et Aéroport » que vous présidez. Vous me demandez ma position sur cette question .du développement aéroportuaire de l'Ile-de-France et du pays.

Tout d'abord, permettez-moi de vous faire part de mon appréciation de la qualité de votre cahier d'acteurs, pour son contenu lui-même, qui est très riche, et pour la méthode de travail mise en œuvre par Ville et Aéroport. Vous avez su réunir dans le même document des avis divers permettant d'aborder les multiples aspects de la question : économie, environnement, emploi, urbanisme, gouvernance régionale, intermodalité, aménagement du Territoire, politique de répartition des richesses, techniques. Il est rare de créer les conditions d'un débat serein et je vous en félicite.

Je tiens également à réaffirmer l'intérêt que je porte au secteur du transport aérien qui est indispensable au fonctionnement économique de notre pays, à son commerce international et à son rayonnement touristique. De plus, il ne m'échappe pas qu'il existe une synergie fructueuse entre ce secteur et celui de l'industrie aéronautique.

La politique aéronautique pour la France doit être basée sur quelques principes, sur lesquels je me suis engagé, notamment dans le cadre des 60 propositions pour la France:

- 1. Favoriser la production et l'emploi (proposition n° 3) : des bassins d'emploi se sont développés autour des grandes plateformes aéroportuaires. Certains d'entre eux ont su attirer de nouvelles entreprises, dans une dynamique propre. Je veillerai à ce que l'action de l'État accompagne ce développement partout où c'est possible ;
- 2. Améliorer la situation des transports collectifs (proposition n°28) contribuera à la qualité de vie des personnels de ces zones ;
- 3. Mieux répartir les revenus de l'activité et investir ces revenus dans des actions prioritaires de formation dans les zones défavorisées, qui souffrent le plus des nuisances générées par l'activité. Cette difficile question doit se traiter dans la clarté démocratique locale, qui sera améliorée, dans le cadre d'une nouvelle étape de décentralisation (proposition n°54);

francoishollande.fr

4. Utiliser judicieusement les ressources publiques, en veillant à la rationalité des investissements et à la réalité des besoins ;

5. Enfin, dans le cadre de l'excellence environnementale, que je veux fonder sur l'innovation technique favorisée par une recherche publique solide, je crois possible de mettre en œuvre la troisième voie que vous préconisez : celle du développement durable appliqué au transport aérien

Espérant que cette réponse correspond à vos attentes, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

François HOLLANDE